

Janvier 2014



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

VINGT-HUITIÈME SESSION

Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014

PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Table des matières

Pages

I.	Objectifs généraux	1
II.	Résultats	2
A.	Établissement des priorités, structure organisationnelle et planification du budget.....	2
B.	Suivi des questions relatives aux politiques et à la réglementation et formulation d'avis à ce sujet.....	3
C.	Planification des travaux et méthodes de travail	4

I. Objectifs généraux

Les objectifs généraux reflètent le rôle plus actif que la Conférence régionale joue dans le processus de gouvernance de la FAO. En particulier, la Conférence régionale examine la situation de la région dans les domaines qui relèvent du mandat de l'Organisation et adresse des avis et des recommandations concrètes, d'une part à la Conférence de la FAO, sur les questions relatives aux politiques et à la réglementation mondiales et, d'autre part, au Conseil de la FAO, sur les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation.

Dans ce contexte, la Conférence régionale donne une vision régionale des stratégies et des priorités de la FAO et formule des recommandations concrètes sur les résultats obtenus dans la région, tout en concourant à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités de l'Organisation. La Conférence assure aussi la supervision des fonctions et des activités de la FAO dans la région, en application des

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj550f

dispositions des Textes fondamentaux de l'Organisation. Elle fonctionne avec efficacité et efficience et collabore, le cas échéant, avec les organisations partenaires pertinentes.

La Conférence régionale s'appuie sur la Commission de l'Union africaine, et en particulier sur les travaux du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD. Les équipes multidisciplinaires de la FAO, organisées au niveau sous-régional dans la région Afrique, sont chargées d'examiner les aspects techniques et les questions importantes au regard des priorités régionales et du PDDAA. Les conclusions et les recommandations formulées à l'issue des réunions des équipes multidisciplinaires sous-régionales sont débattues et, le cas échéant, adoptées par l'équipe multidisciplinaire régionale avant d'être présentées à la Conférence régionale en vue d'une approbation générale. Ces recommandations enrichissent les débats de la Conférence régionale qui portent sur le programme de travail, le cadre de priorités régionales et les initiatives régionales menées dans la région.

En 2012, la Conférence régionale a adopté le programme de travail pluriannuel 2012-2015. En outre, il a été souligné que les commissions techniques régionales devaient être encouragées à mieux tenir compte des recommandations de la Conférence régionale. Enfin, il a été recommandé que la Conférence régionale renforce sa coopération avec les autres organes directeurs et divers partenaires.

II. Résultats

A. Établissement des priorités, structure organisationnelle et planification du budget

Résultat 1: Les recommandations et les avis formulés par la Conférence régionale pour l'Afrique sur les priorités, les programmes, les initiatives, la structure organisationnelle et le budget ainsi que sur le PDDAA, les programmes pilotes pertinents et les questions touchant la sécurité alimentaire, l'agriculture, les ressources naturelles et le développement rural, donnent au Conseil et à la Conférence de la FAO des éléments solides pour asseoir leurs décisions.

Indicateurs et objectifs:

- Des recommandations précises et spécifiques, éventuellement accompagnées des indicateurs pertinents, sont formulées en temps utile par la Conférence régionale et adressées au Conseil de la FAO, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier, au sujet des priorités, des programmes, des initiatives régionales, de la structure organisationnelle et du budget de la FAO qui intéressent la région. Les indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, accessibles, réalistes et limités dans le temps (SMART).
- Les recommandations formulées par la Conférence régionale au sujet du cadre de priorités régionales, du Cadre stratégique, du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget (PTB) sont prises en compte dans les rapports du Conseil et de la Conférence de la FAO.
- Les avis sur les questions régionales formulés par la Conférence régionale reçoivent toute l'attention qu'ils méritent de la part du Conseil et de la Conférence de la FAO ainsi que de la part des autres organes concernés.

Produits:

- Des recommandations précises, spécifiques et concrètes sur les priorités, les programmes, la structure organisationnelle et le budget intéressant la région, adressées au Conseil de la FAO.

Activités:

- Examiner la mise en œuvre du cadre de priorités régionales et du PTB dans la région.
- Examiner les décisions et les recommandations issues des commissions techniques régionales et des diverses institutions et réunions pertinentes intéressant la région.
- En tenant compte des indicateurs de performance correspondants et des évaluations pertinentes, examiner les résultats de l'Organisation dans la région, notamment l'efficacité et l'efficacité du réseau de bureaux de la FAO qui appuie les programmes de pays.
- Formuler des recommandations sur les plans, les programmes et les projets mis en œuvre par l'Organisation dans la région, y compris sur les priorités spécifiques dont la FAO devrait tenir compte.

Méthodes de travail:

- Collaborer avec les organes statutaires compétents, les commissions techniques, les communautés économiques régionales et les autres institutions de la région.
- Les États Membres tiennent des consultations informelles, en tant que de besoin, afin que le dialogue se poursuive entre les sessions.
- Le Président de la Conférence régionale a des contacts réguliers avec le Sous-Directeur général/Représentant régional, y compris pour des réunions de coordination informelles avec les secrétariats des commissions techniques sous-régionales.

B. Suivi des questions relatives aux politiques et à la réglementation et formulation d'avis à ce sujet

Résultat 2: Les recommandations formulées par la Conférence régionale pour l'Afrique donnent à la Conférence de la FAO des éléments solides pour asseoir ses décisions relatives aux politiques et à la réglementation dans la région.

Indicateurs et objectifs:

- Des recommandations précises et concrètes sont intégrées dans le rapport de la Conférence régionale.
- Les recommandations de la Conférence régionale sont examinées par la Conférence de la FAO.

Produits:

- Des recommandations précises sur les cadres politiques et réglementaires régionaux, adressées à la Conférence de la FAO.

Activités:

- Examiner la situation des principaux instruments internationaux intéressant la région et les grands événements et initiatives liés aux divers forums qui ont une incidence sur le mandat de la FAO.
- Examiner les recommandations émanant des organes statutaires, y compris les commissions techniques régionales, et des réunions de la FAO intéressant la région.
- Se pencher périodiquement sur les questions nouvelles et récentes et recommander éventuellement à la FAO et à d'autres organes compétents d'agir de manière concertée dans la région.
- Étudier l'intérêt pour la région d'élaborer des accords internationaux.

Méthodes de travail:

- Examiner les tendances régionales et mondiales des politiques et réglementations intéressant la région.
- Travailler en liaison avec les organes statutaires compétents de la FAO, les commissions techniques régionales, les communautés économiques régionales et les autres institutions de la région.
- Les cadres du bureau régional tiennent des consultations informelles avec les groupes sous-régionaux pertinents.
- Le Président de la Conférence régionale a des contacts réguliers avec la direction de la FAO.

C. Planification des travaux et méthodes de travail

Résultat 3: La Conférence régionale pour l'Afrique fonctionne avec efficacité et efficience, en privilégiant l'action concrète et la participation.

Indicateurs et objectifs:

- Les ordres du jour de la Conférence régionale sont centrés sur les points essentiels.
- Les décisions de la Conférence régionale sont prises par consensus.
- Les rapports de la Conférence régionale sont concis et se limitent principalement à présenter des recommandations spécifiques et axées sur les résultats et ils sont mis à la disposition des États Membres en temps voulu.
- Les documents de la Conférence régionale se conforment aux nouveaux modèles de présentation de l'Organisation et sont mis à disposition, dans les versions linguistiques requises, six semaines avant le début de la session.
- Quatre-vingt-dix pour cent à cent pour cent des pays participent aux travaux de la Conférence régionale et sont représentés par des responsables du niveau voulu.

Produits:

- Le programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale adopté en 2012.
- L'examen régulier des méthodes de travail de la Conférence régionale aux fins de leur amélioration.
- Un rapport sur l'état d'avancement du programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale, présenté à la dernière session du Conseil de l'exercice biennal¹.

Activités:

- Consulter les États Membres sur l'ordre du jour et le mode d'organisation de la Conférence régionale.
- Étudier les moyens d'améliorer la conduite des sessions, par exemple en centrant mieux les débats et en utilisant plus efficacement le temps imparti.
- Examiner le règlement intérieur de la Conférence régionale.
- Élaborer le plan de travail pluriannuel de la Conférence régionale avec les indicateurs de résultats correspondants et rédiger des rapports d'étape sur sa mise en œuvre à l'intention du Conseil et de la Conférence de la FAO.
- Examiner régulièrement les méthodes de travail, y compris l'évaluation des résultats.
- Examiner la suite donnée aux recommandations formulées par la Conférence régionale.

Méthodes de travail:

- Consulter les États Membres, par l'intermédiaire du Président de la Conférence régionale.

¹ Voir le document CL 148/9, paragraphes 16-20; <http://www.fao.org/bodies/council/cl148/fr/>

-
- Le Président de la Conférence régionale, par l'intermédiaire du Bureau et avec l'appui du Secrétariat, facilite les activités intersessions.
 - L'Agence de planification et de coordination du NEPAD/NEPAD-Commission de l'Union africaine et son comité exécutif assure la continuité des travaux pendant les deux ans qui séparent deux sessions.
 - Pendant les sessions, les débats et les interventions sont structurés et ciblés.
 - La rédaction des rapports fait l'objet de dispositions efficaces.
 - Le Secrétariat appuie la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel et les suites qui lui sont données.
 - Les présidents des groupes régionaux et les hauts fonctionnaires du Secrétariat se réunissent de manière informelle, sous l'égide du Président indépendant du Conseil de la FAO.